



**SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA
DIRECTION DES INSTALLATIONS
SYSTÈMES DE SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUES**



31 juillet 2014

EXIGENCES DE CONCEPTION

**ICÔNES DES INTERFACES UTILISATEURS GRAPHIQUES
UTILISÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS CORRECTIONNELS FÉDÉRAUX**

TABLE DES MATIERES

TABLEAU DES ABRÉVIATIONS.....	3
TABLEAU DES DÉFINITIONS.....	5
1 INTRODUCTION	9
2 PORTÉE	9
3 PUBLIC CIBLE.....	9
4 GÉNÉRALITÉS	9
5 EXIGENCES DE CONCEPTION	11
5.1 Généralités	11
5.1.1 Interface utilisateur.....	11
5.1.2 Facteurs humains	11
5.2 Exigences détaillées de conception	12
5.3 Exigences fonctionnelles.....	12
5.4 Exigences techniques.....	13

TABLEAU DES ABRÉVIATIONS

Abréviation	Signification
AC	Autorité contractante
AP	Automate programmable
API	Interface de programmation d'applications
ARS	Agent du renseignement de sécurité
ASC	Alimentation sans coupure
ATGR	Agent technique et du génie régional
BIFMA	Business & Industrial Furniture Manufacturers Association
CCAD	Communications, commande et acquisition de données
CCS	Centre de contrôle de la sécurité
CSA	Association canadienne de normalisation
DAPP	Dispositif d'alarme personnel portatif
DC	Directive du commissaire
DP	Demande de propositions
DSI	Directeur des services d'ingénierie
EDT	Énoncé des travaux
EET	Énoncé des exigences techniques
ÉFG	Équipement fourni par le gouvernement
EIA	Electronic Industries Association
IP	Protocole Internet
MEA	Méthode d'essai d'acceptation
MISPD I	Module d'intégration du système périmétrique de détection des intrusions
NTP	Protocole NTP
PC	Ordinateur personnel
Pd	Probabilité de détection
PPCC	Poste principal de contrôle des communications
ROD	Rapport d'observation ou de déclaration
SCC	Service correctionnel du Canada
SCSP	Système de commande et de surveillance de porte
SDDC	Système de détection de dérangement de clôture
SDM	Système de détection des mouvements
SEC	Salle d'équipement commune
SET	Salle de l'équipement des télécommunications
SGEVD	Système de gestion et d'enregistrement de la voix des détenus
SGV	Système de gestion vidéo
SIAE	Système d'indication des alarmes de l'établissement
SIEV	Système d'interception et d'enregistrement des visites

Abréviation	Signification
SLDAPP	Système de localisation du dispositif d'alarme personnel portatif
SPDI	Système périmétrique de détection des intrusions
TAI	Taux d'alarmes intempestives
TCF	Télévision en circuit fermé
TCP/IP	Protocole de contrôle de transmission/protocole Internet
TFA	Taux de fausses alarmes
TMBF	Temps moyen de bon fonctionnement
TMR	Temps moyen de réparation
UIS	Unité d'interface du SIAE
V et C	Visites et correspondance

TABLEAU DES DÉFINITIONS

N°	Terme	Exemple	Description	Fonction
1	Interface utilisateur d'administration		Écran et logiciel offrant aux administrateurs de système l'interactivité nécessaire à l'exécution de certaines tâches, dans un emplacement sécurisé.	Donne au personnel administratif la capacité de mettre en correspondance les utilisateurs inscrits avec les domaines fonctionnels auxquels ils ont le droit d'accéder et d'apporter des modifications.
2	Présentation d'une demande	Gestion des appels à partir des cellules, gestion du système de sonorisation	Logiciel servant à ajouter une fonction de soutien d'applications à un sous-système.	Fournit l'interface opérateur et la logique de soutien permettant de gérer un sous-système (domaine de contrôle).
3	Écran de télévision en circuit fermé (TCF)	Système périmétrique de détection des intrusions (SPDI) ou écran de TCF de secteur	Écran d'ordinateur	Fournit les images de la TCF à l'opérateur.
4	Client		Ordinateur monté sur bâti dans un emplacement sécurisé, loin d'un poste ou d'un bureau de contrôle.	Exécute le logiciel et prend en charge au moins une application.
5	Données de configuration	Plans d'étage de l'établissement présentant le nombre de caméras, de portes, de cellules, etc. Emplacement des caméras. Nombres d'interfaces utilisateurs requises dans un poste.	Renseignements portant sur un établissement ou un système, généralement fournis par le Service correctionnel du Canada (SCC). Ils indiquent comment une application de sous-système doit être installée dans un établissement, un emplacement ou un poste.	Fournit les renseignements dont l'application du sous-système a besoin pour adapter ce dernier aux exigences particulières d'un établissement, d'un emplacement ou d'un poste.
6	Interface utilisateur de configuration		Écran et logiciel offrant l'interactivité nécessaire à certaines tâches, dans un emplacement sécurisé.	Permet aux fournisseurs ou au personnel qualifié d'ajouter, de supprimer et de modifier la configuration d'une application.
7	Autorité contractante		Travaux publics et Services gouvernementaux Canada est responsable de toutes les questions d'ordre contractuel liées à la conception et à la mise en œuvre du système.	
8	Entrepreneur		Soumissionnaire retenu.	

N°	Terme	Exemple	Description	Fonction
9	Console de contrôle	Poste principal de contrôle des communications (PPCC), poste de contrôle des unités résidentielles	Console généralement placée dans un poste de contrôle. Infrastructure de soutien physique des interfaces utilisateurs des opérateurs.	Réunit les interfaces utilisateurs ou les panneaux de commande utilisés par les membres du personnel pour s'acquitter de leurs responsabilités de gestion et interagir dans les domaines relevant de leur compétence.
10	Bureau de contrôle	Bureau de contrôle des unités résidentielles	Bureau généralement placé dans un poste ou un bureau de contrôle. Infrastructure de soutien physique des interfaces utilisateurs des opérateurs.	Réunit les interfaces utilisateurs dont les membres du personnel ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités de gestion et interagir dans les domaines relevant de leur compétence.
11	Domaine de contrôle	Appel à partir des cellules, tour de garde, sonorisation	Groupe d'appareils et d'objets physiques et virtuels nécessitant souvent du matériel spécialisé ou un logiciel pour réaliser un ensemble de fonctions.	Recueille de l'information ou active des fonctions dans leur domaine opérationnel.
12	Panneau de commande	Panneau de commande de sonorisation, alarme incendie	Appareil matériel et logiciel constituant l'interface opérateur (appareil d'entrée-sortie) dans un poste de contrôle.	Permet aux opérateurs de gérer au moins un domaine.
13	Poste de contrôle	Poste de contrôle des unités résidentielles, PPCC	Salle ou emplacement généralement sécurisé dans un établissement.	Offre un espace où les membres du personnel peuvent s'acquitter de leurs responsabilités de gestion et interagir dans les domaines relevant de leurs compétences.
14	Équipement sur mesure		Équipement conçu ou fabriqué expressément pour un contrat donné.	
15	Responsable de la conception		Le directeur des systèmes électroniques de sécurité du SCC est responsable de tous les aspects techniques relatifs à la conception et à la mise en œuvre du système.	
16	Appareil	Caméra de TCF, porte gérée, appareil de détection de la provenance des appels	Appareil spécialisé, comportant habituellement des composants matériels et logiciels.	Permet la cueillette des données ou active les fonctions liées à un système ou un sous-système en particulier.

N°	Terme	Exemple	Description	Fonction
17	Interface utilisateur d'inscription		Écran et logiciel offrant l'interactivité nécessaire à certaines tâches, dans un emplacement sécurisé.	Permet au personnel désigné d'inscrire et de supprimer des utilisateurs dans les systèmes de commande, de contrôle et d'acquisition de données.
18	Interface utilisateur d'entretien		Écran et logiciel offrant l'interactivité nécessaire à certaines tâches, dans la salle d'équipement commune (SEC) ou dans le bureau du fournisseur de services d'entretien.	Offre la possibilité au personnel de l'entretien d'interagir avec au moins un système afin d'accomplir ses tâches quotidiennes de dépannage et d'entretien des systèmes et des sous-systèmes.
19	Avis	Avis indiquant l'ouverture ou la fermeture d'une porte ou encore le déclenchement d'une alarme liée à un capteur.	Message affiché sur une interface utilisateur ou enregistré dans une base de données afin d'indiquer un changement d'état ou une commande lancée par un opérateur.	
20	Produit commercial		Équipement actuellement vendu sur le marché, offert avec des données de fiabilité recueillies sur le terrain, des manuels, des dessins techniques et une liste de prix des pièces de rechange.	
21	Interface utilisateur de l'opérateur	Affichage du SPDI, affichage du système de commande et de surveillance des portes	Écran et logiciel procurant l'interactivité nécessaire à certaines tâches (appareil d'entrée-sortie).	Offre la possibilité à l'opérateur d'interagir avec au moins un système afin d'accomplir ses tâches quotidiennes à la console de contrôle ou au bureau de contrôle.
22	Agent de projet		Employé du SCC ou contractuel choisi par le DSI à titre de responsable de l'exécution du projet.	
23	Interface utilisateur de rapports		Écran et logiciel offrant l'interactivité nécessaire à certaines tâches, dans un emplacement sécurisé.	Offre au personnel de gestion la possibilité d'accéder aux rapports préconfigurés et de créer des rapports personnalisés.
24	Serveur	Enregistreur vidéo en réseau	Ordinateur monté sur bâti exécutant un logiciel, situé dans une salle d'équipement, telle qu'une SEC ou une salle d'équipement des télécommunications (SET).	Exécute le logiciel de prestation des services à l'appui des applications de commande et de contrôle connectées à des sous-systèmes.

N°	Terme	Exemple	Description	Fonction
25	État		État d'un appareil tel qu'il est rapporté par un sous-système ou un système.	Propose une représentation logique de l'état d'un appareil qui fait l'objet d'une surveillance ou d'une gestion.
26	Sous-système	Appel à partir des cellules, tour de garde	Groupe d'appareils et d'objets physiques et virtuels nécessitant souvent du matériel spécialisé ou un logiciel pour réaliser un ensemble de fonctions déterminées.	Recueille de l'information ou active des fonctions dans leur domaine opérationnel.
27	Système	SPDI	Groupe d'appareils et d'objets physiques et virtuels, y compris ceux composant des sous-systèmes, nécessitant souvent du matériel spécialisé ou un logiciel pour réaliser un ensemble de fonctions d'ordre général.	Recueille de l'information ou active des fonctions dans leur domaine opérationnel.
28	Interface utilisateur tactile	Interface utilisateur du système de commande et de surveillance des portes	Habituellement, écran ACL doté de la technologie d'écran tactile.	Permet à un opérateur de consulter les systèmes affichés à l'écran et d'interagir avec eux.
29	Poste de travail		Ordinateur monté sur bâti dans un emplacement sécurisé, loin d'un poste de contrôle ou d'un bureau de contrôle.	Exécute le logiciel utilisé pour déployer les fonctions de commande et de contrôle.

1 INTRODUCTION

- .1 L'Exigence de Conception relative à la conception des icônes des interfaces utilisateurs graphiques a pour but de servir conjointement avec l'Exigence de Conception relative à la conception du cadre des interfaces utilisateurs graphiques et l'Exigence de Conception de chaque poste de contrôle afin de permettre au personnel opérationnel de chaque poste de contrôle, selon leur domaine de compétence, d'exécuter des opérations d'une manière conforme aux autres postes de contrôle au sein de l'établissement et dans tous les autres établissements.

2 PORTÉE

- .1 La présente Exigence de Conception définit les exigences essentielles de conception et de fonctionnement des icônes qui doivent être intégrées dans la conception de toutes les interfaces utilisateurs de tous les postes de contrôle des établissements correctionnels fédéraux du Service correctionnel du Canada. L'Exigence de Conception ne précise pas les données réelles utilisées dans les processus, mais décrit en détail le cadre des interfaces hommes-machines.

3 PUBLIC CIBLE

- .1 Le public cible comprend les éventuels développeurs, les fournisseurs et les responsables de la configuration de l'application logicielle, laquelle doit fournir l'interface homme-machine comportant les fonctions décrites dans la présente Exigence de Conception ainsi que la logique permettant d'intégrer et de gérer les autres composants du système, notamment les microphones, les enregistreurs audio, les caméras de TCF, les enregistreurs vidéo, les portes, le système de sécurité périmétrique et le système de sécurité intérieure. Il importe de lire la présente Exigence de Conception conjointement avec l'Exigence de Conception de chaque système de chaque poste de contrôle.

4 GÉNÉRALITÉS

- .1 Les récents progrès dans la technologie des écrans tactiles ont permis à d'autres industries d'optimiser leurs environnements de commande et de présenter aux utilisateurs, aux opérateurs et au personnel une expérience utilisateur et un environnement d'exploitation uniformes et contrôlés. SCC s'appuie sur un certain nombre de percées actuelles et émergentes dans l'interaction homme-machine et utilisées dans les produits et les systèmes de sécurité physique pour tirer des avantages, dont le plus important est l'adoption d'une norme relative aux icônes et à l'uniformité des interfaces utilisées dans les établissements du SCC.
- .2 L'adoption d'une norme sur les futures interfaces utilisateurs procure des avantages, notamment une diminution du temps de formation initiale et une réduction du coût des affectations transfonctionnelles du personnel (à l'intérieur d'un établissement ou d'un établissement à un autre, dans l'ensemble du pays). En outre, un système qui utilise des symboles, une disposition et des procédures uniformes facilite la rétention mémorielle et diminue le nombre d'erreurs dans les situations d'urgence lorsque l'utilisateur doit tenter de se rappeler la signification d'une icône.
- .3 Les icônes sont de petits objets visuels incroyables. Elles ont pour seul rôle de communiquer une information de la manière la plus simple possible. À titre d'objets visuels, les icônes sont essentielles pour transmettre une signification que l'utilisateur peut percevoir presque instantanément.
- .4 En ce sens, la conception des icônes au sein d'une interface utilisateur graphique constitue le fondement de la transmission du plus grand nombre de renseignements, de manière uniforme, dans les délais les plus courts pour permettre à l'opérateur de prendre les mesures appropriées en présence de toute alerte ou de tout changement dans l'état d'un système.
- .5 Les entreprises de pointe qui œuvrent à la conception d'interfaces utilisateurs reconnaissent le rôle primordial des icônes pour transmettre des renseignements, comme nous le

- mentionnions précédemment, et ont rédigé des lignes directrices à l'intention des fournisseurs qui offrent des applications fonctionnant à même ces cadres.
- .6 Pour continuer à fournir des outils de grande qualité au personnel opérationnel, le Service correctionnel du Canada a besoin d'une norme pour régir sa future architecture de commande et de contrôle qui représente la même rigueur que les normes créées par les entreprises qui conçoivent les interfaces utilisateurs de pointe. Une interface utilisateur d'opérateur a pour principal but de commander et de surveiller des appareils à partir d'un poste de contrôle. Les appareils ainsi commandés et surveillés varient d'un poste de contrôle à un autre; leur définition fait l'objet des fichiers de configuration.
 - .7 L'interface utilisateur doit être conçue de telle sorte qu'elle prenne en charge plusieurs domaines de gestion de façon continue et transparente au fur et à mesure de l'expansion du système, en appuyant la représentation d'un seul domaine parmi tous les domaines qui doivent être gérés à partir de la même interface utilisateur.
 - .8 Les divers systèmes se composent de deux éléments principaux du point de vue d'une IU, dont la configuration et la disposition dépendent de la fonction du poste de contrôle :
 - .1 un affichage de l'état, intégré à un poste de contrôle;
 - .2 au moins un affichage pour la surveillance par TCF.
 - .9 L'interface utilisateur peut être appelée à satisfaire à des exigences opérationnelles particulières. Elle doit prévoir l'éventualité d'une défaillance de l'interface et le regroupement de fonctions en cas de reconfiguration des postes de contrôle pour satisfaire les exigences relatives au personnel. La définition des redondances fournies par les interfaces utilisateurs des postes de contrôle, au sein même du poste et auprès d'un autre poste de contrôle, doit être souple et doit figurer dans les renseignements connexes de configuration.
 - .10 Habituellement, les commandes découlant des actions de l'opérateur dans l'interface utilisateur et les événements qui occasionnent un changement de l'état d'un appareil entraînent la consignation d'un message dans les fichiers journaux de la plateforme de commande, de contrôle et d'acquisition des données sur laquelle est exécutée l'application. Ces données peuvent être consultées et le seront à une date ultérieure à des fins de preuve, d'évaluation et de suivi.

5 EXIGENCES DE CONCEPTION

5.1 Généralités

- .1 Les priorités propres à la conception de l'interface utilisateur sont les suivantes :
 - .1 permettre aux opérateurs de répondre avec efficacité aux urgences et aux situations potentiellement dangereuses, d'une manière qui assure la sécurité du personnel, des détenus et du public (c.-à-d., la sécurité est la première priorité) - optimiser la préservation de la vie;
 - .2 permettre l'exécution efficace et efficiente de toutes les tâches (la conception doit appuyer les processus opérationnels d'une manière intuitive et automatique, minimiser l'utilisation du texte et ne pas nécessiter une interprétation ou solliciter la mémoire pour accomplir une tâche);
 - .3 assurer l'uniformité de tous les processus opérationnels et de toutes les tâches.
- .2 La conception de l'interface utilisateur doit respecter les points suivants :
 - .1 embrasser les meilleurs principes de la conception des IU;
 - .2 présenter un aspect uniformisé, consolidé et intégré des nombreux systèmes actuels de sécurité, d'opérations et de communications que l'on peut configurer au moyen d'écrans tactiles;
 - .3 permettre à l'utilisateur d'exécuter ses tâches avec facilité et assurance dans les diverses situations opérationnelles;
 - .4 assurer l'efficacité et l'efficacités opérationnelles;
 - .5 avoir la souplesse pour permettre l'intégration de futurs systèmes.
- .3 Ainsi, la conception de l'IU doit être nette et élégante (encombrement minimal), car toute autre conception ne respecterait pas les trois priorités précitées.

5.1.1 Interface utilisateur

- .1 L'interface utilisateur doit utiliser des icônes et respecter les lignes directrices fournies ou approuvées par le SCC.
- .2 La disposition préférée de l'affichage consiste en un plan d'étage simplifié de la totalité ou d'une partie d'une unité, selon l'espace disponible à l'écran. Dans la mesure du possible, on utilise des icônes plutôt que des légendes textuelles.

5.1.2 Facteurs humains

- .1 L'interface utilisateur pour les V et C et de l'ARS doit respecter les principes de conception généralement admis en matière de facteurs humains et doit être mise en œuvre conformément aux Exigence de Conception énoncées ci-dessous :

L'Exigence de Conception pour la conception des icônes des interfaces utilisateurs

- .2 L'Exigence de Conception pour l'aspect et à la convivialité des interfaces utilisateurs, est la deuxième Exigence de Conception qui forme la base de la conception de toutes les autres interfaces utilisateurs.

5.2 Exigences détaillées de conception

- .1 Les icônes doivent satisfaire aux exigences générales suivantes :
 - .1 avoir un graphique unique (pas deux ou plus);
 - .2 être uniques;
 - .3 avoir une silhouette (contour) distincte;
 - .4 être facilement reconnaissables et transposer les caractéristiques de l'objet représenté;
 - .5 être facilement distinguables par sa couleur (c.-à-d., doivent être assez grandes et simples pour en différencier la couleur);
 - .6 être conformes aux icônes généralement reconnues, aux images universellement utilisées, comme la forme ou l'image d'une caméra pour représenter un appareil d'enregistrement vidéo, comme une caméra ou un système de TCF;
 - .7 être aussi facilement reconnaissables quelles que soient leurs tailles, ce qui signifie qu'il peut y avoir des icônes différentes comportant des niveaux différents de détail selon leur taille;
 - .8 indiquer les changements d'état de manière à immédiatement alerter l'opérateur, soit par un changement de la couleur, un changement de l'image ou une action (comme le clignotement), ou toute combinaison de ces solutions;
 - .9 permettre aux daltoniens rouge-vert (environ 20 % des hommes) de facilement constater un changement d'état (NOTE : cela ne signifie pas que les couleurs rouge et vert ne peuvent pas servir à indiquer un changement d'état, mais qu'il est inacceptable que le changement d'état soit indiqué seulement par un changement de couleur);
 - .10 créer des familles ou des groupes d'icônes portant des caractéristiques distinctes facilement reconnaissables, p. ex., toutes les variantes des icônes visant la TCF doivent porter un élément identique et différenciable;
 - .11 s'agencer dans le contexte général et la disposition des IU; chaque icône doit être différente et s'intégrer dans l'ensemble, c.-à-d., chaque icône doit s'harmoniser avec les autres icônes;
 - .12 être conçues dans un style similaire lorsqu'elles jouent un rôle similaire (y compris la perspective, l'ombrage, la couleur, le dégradé) (les icônes représentant un appareil qui nécessite une action doivent avoir un style différent des icônes représentant des éléments ou des dispositifs passifs, comme un mur);
 - .13 afficher un équilibre optique et une exactitude perçue du point de vue de la perspective et des détails;
 - .14 ne pas afficher de mots ou de nombres (sauf dans les cas essentiels);
 - .15 avoir un nom de fichier unique dans tout le système;
 - .16 utiliser une seule icône pour représenter un élément donné et chaque état de cet élément dans tout le système.

5.3 Exigences fonctionnelles

- .1 Les fonctions suivantes doivent avoir cours :
 - .1 Les fonctions suivantes doivent servir à représenter les différents états des diverses catégories d'icônes :
 - .2 Les éléments passifs (papier peint) doivent demeurer en tout temps sur l'IU principale et ne doivent pas changer. Ces éléments architecturaux constituent l'arrière-plan devant lequel sont affichés tous les autres éléments.
 - .3 Les éléments actifs surveillés doivent demeurer en tout temps sur l'IU principale et doivent changer de forme pour indiquer leur activité. Chaque état doit correspondre à

- une forme unique. Le changement potentiel dans la forme pour indiquer un changement de l'état fait l'objet du paragraphe 5.2.1.8 énoncé ci-dessus.
- .4 Les éléments qui ne sont pas surveillés de manière active, mais qui déclenchent une alarme, peuvent être représentés en grisé ou demeurer invisibles jusqu'au déclenchement de l'alarme, lorsque l'élément qui déclenche l'alarme change de forme; le reste des éléments de cet ensemble doit demeurer en grisé sur l'IU principale. Lorsque l'élément connexe déclenche une alarme, son icône devient visible sur l'IU.
 - .5 Les éléments masqués déclenchent en général des alarmes, qui sont réenclenchées au panneau de contrôle. Il doit y avoir une indication que ces éléments sont actifs et dans un état régulier, mais les alarmes de ces appareils ne sont pas signalées.
 - .6 Les éléments mobiles sont au départ représentés par une icône immobile dans la région ou le secteur où cet élément déclencherait une alarme.
 - .7 Certaines icônes représentent des éléments dont la commande provient du PPCC ou du bureau du secteur. La sélection de l'icône (comme pour une porte commandée ou une caméra comportant un essuie-glace) ferait apparaître une nouvelle fenêtre qui affiche les commandes propres à cette icône, comme « Ouvrir la porte » ou « Actionner l'essuie-glace ». Optionnellement, des icônes peuvent représenter ces actions. Toute icône utilisée pour lancer ou choisir une commande ou encore pour sélectionner un groupe d'appareils périmétriques qui reçoivent la commande doit être assez grande pour en permettre la sélection sur un écran tactile, par des personnes ayant des doigts de diverses tailles.
 - .8 Certaines icônes représenteront des éléments commandés de manière active par le PPCC ou le bureau de secteur. Dans un tel cas, il est probable que l'icône qui représente cet élément, comme une manette, aurait une icône dans une barre d'outils et que l'activation de cette icône donnerait lieu à l'affichage d'une nouvelle fenêtre qui permettrait à l'utilisateur d'envoyer la commande pertinente à cet élément ou de commander le mouvement de cet élément. Ces commentaires visent le fonctionnement des icônes et le besoin prévu des icônes sur une barre d'outils, plutôt que la conception même des icônes.

5.4 Exigences techniques

- .1 Dans le cadre de la conception des icônes, les attributs techniques suivants doivent être respectés :
 - .1 la taille de chaque icône (La taille de l'icône dépendra de son emplacement et de son utilisation. La taille normale des icônes sur une barre d'outils est de 22 x 22 pixels ou de 24 x 24 pixels (petite), la taille normale des icônes dans les menus et les listes est de 16 x 16 pixels (miniatures) et la taille normale des icônes dans une application est de 48 x 48 pixels. Windows XP utilise aussi des icônes de taille moyenne, de 32 x 32 pixels. Les tailles normes utilisées dans les barres d'outils et les menus de la prochaine génération d'IU seront assurément différentes des Exigence de Conception décrites ci-dessus, car les icônes doivent être facilement activées sur un écran tactile plutôt que par une souris. La taille exacte et l'emplacement des icônes en fonction de chaque utilisation sera à préciser.);
 - .2 l'utilisation des ombrages, des dégradés et de l'anticrénelure;
 - .3 la taille de la bordure de chaque taille d'icône (comme 1 pixel pour une icône de 16 x 16 pixels);
 - .4 la palette de couleurs de chaque icône ou de chaque groupe d'icônes;
 - .5 la perspective de chaque groupe ou type d'icône, sous forme de tableau ou de tablette;
 - .6 le fait que chaque groupe est réaliste, photoréaliste ou illustratif.